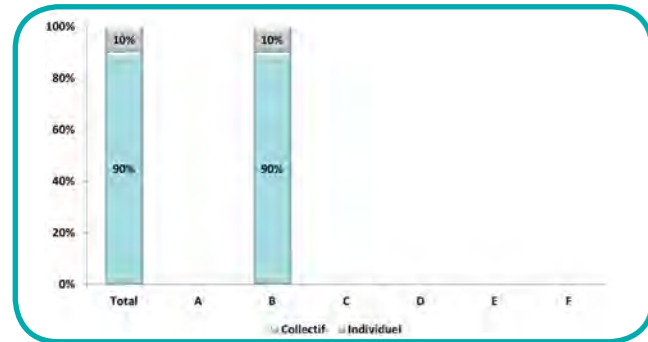
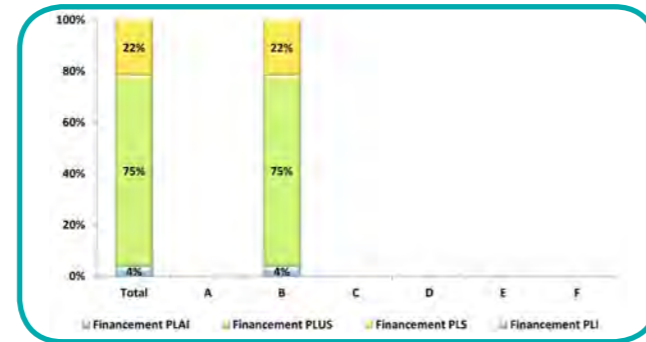


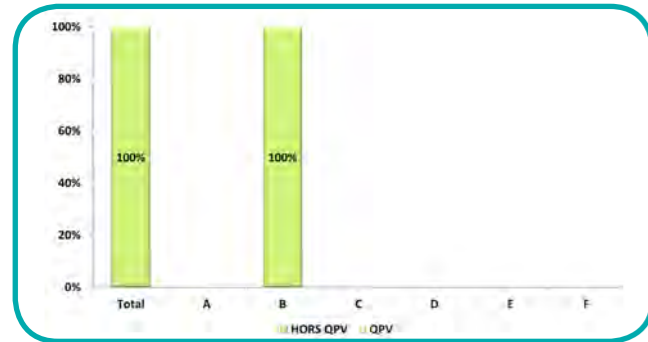
PATRIMOINE



Type d'habitat
par gamme de qualité (% logements)



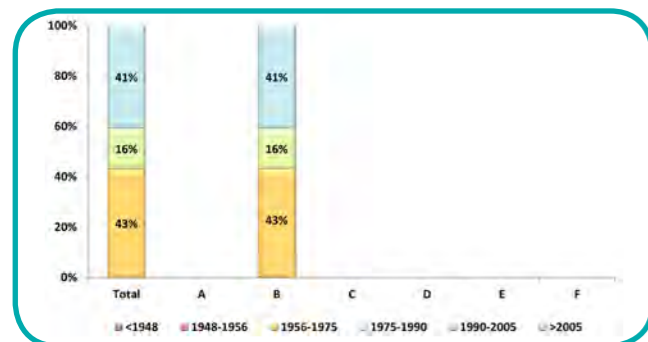
Grandes familles de financement simplifié
par gamme de qualité (% logements)



Périmètre politique de la ville
par gamme de qualité (% logements)



Typologie des logements
par gamme de qualité (% logements)



Époque de construction
par gamme de qualité (% logements)



patrimoine par l'acquisition de logements du secteur privé pour les convertir en logements sociaux après avoir effectué les travaux de rénovation. L'ensemble est qualifiée en catégorie B supérieure.

LES ENJEUX PATRIMONIAUX ET SOCIAUX SUR LE TERRITOIRE

1 Nombre de logements sur le territoire : 130

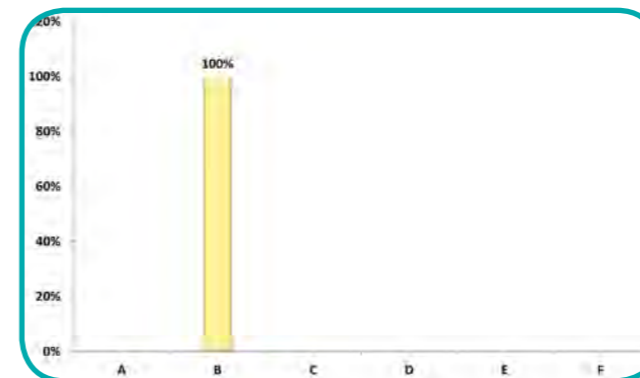
4 résidences | 117 logements collectifs | 13 logements individuels

130 hors QPV

2 Nos implantations :

Buxerolles : 21 logements
Montamisé : 13 logements
Poitiers : 96 logements

3 La classification en gammes de qualité :



Répartition du patrimoine
par gamme de qualité (% logements)

3a Les orientations patrimoniales dans le département

> La vente

Vente en bloc : **130** logements
Ce patrimoine est destiné à la vente, du fait de l'éloignement important des centres de gestion.

> La gestion et maintenance du parc

La maintenance réalisée annuellement dans les logements est en moyenne de 595 € par logement.



Commentaires

Un patrimoine de faible importance mais de mixité urbaine affirmée, avec une résidence ancienne en PLA, une autre récente associant PLUS PLS et PLAI, et une résidence pavillonnaire de financement intermédiaire PLS acquise en VEFA et située en périphérie de la ville de POITIERS. L'ESH a récemment complété son

Remarques :

Les étiquettes des valeurs comprises entre 0 % inclus et 1 % exclu ne sont pas affichées et les valeurs ont été arrondies.

Par conséquent, le total de chaque histogramme peut varier entre 99 et 101 %.

PEUPLEMENT

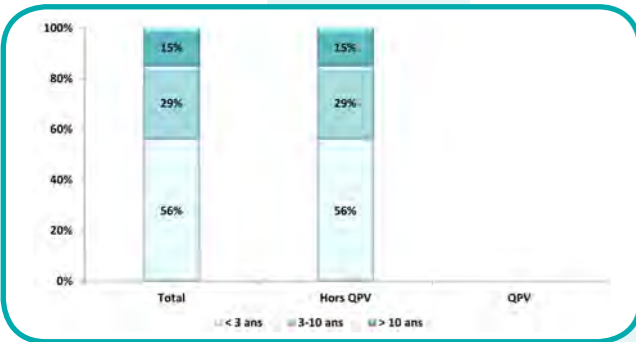
Commentaires

La jeunesse relative de certaines résidences impacte les caractéristiques de notre population. L'occupation sociale de notre résidence correspond en effet au profil rencontré dans les résidences nouvellement mises en service :

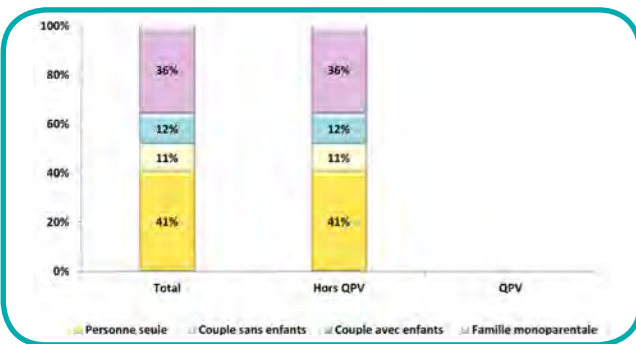
- une population récente,
- des habitants jeunes (majoritairement situés dans la tranche des 25-39ans),
- Une part non négligeable de résidents au statut d'actifs et disposant de ressources suffisantes.

Toutefois ce dernier constat doit être tempéré par le niveau de population du premier quartile et du fort pourcentage de ménages bénéficiant de l'APL, signe certain d'une paupérisation et fragilité manifeste d'une partie de la population de nos résidences.

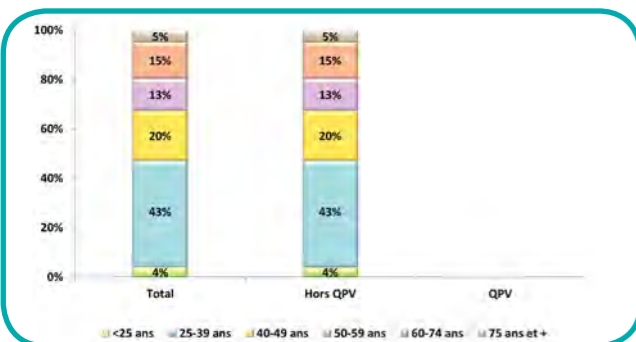
- Une mixité sociale néanmoins reconnue par une carte harmonisée des ressources, même si le nombre de locataires du premier quartile reste très significatif. Les attributions récentes montrent une volonté de contraction de cette dernière catégorie pour maintenir une mixité sociale équilibrée.



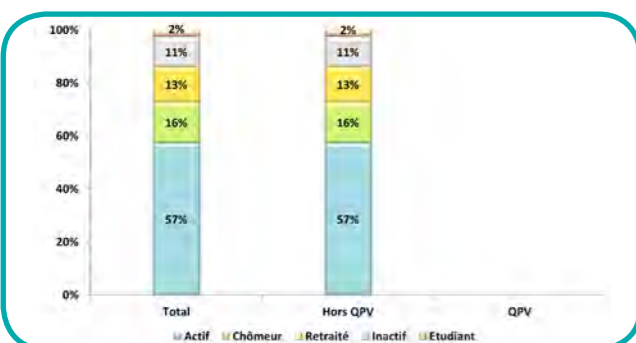
Ancienneté des ménages selon la politique de la ville (% occupants)



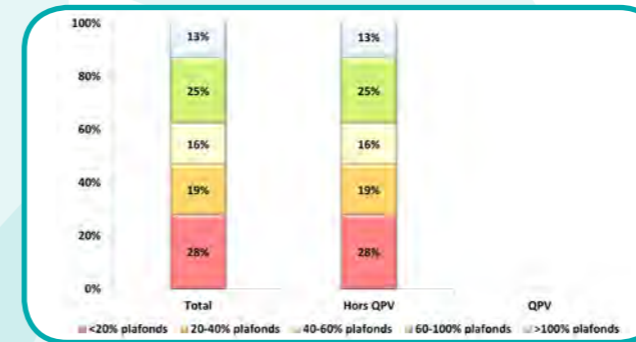
Structure familiale selon la politique de la ville (% occupants)



Âge du titulaire du bail selon la politique de la ville (% occupants)



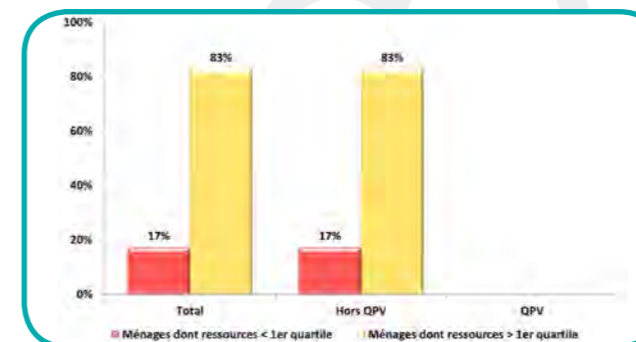
Situation professionnelle des occupants selon la politique de la ville (% occupants)



Ressources des ménages selon la politique de la ville (% occupants)



Ménages bénéficiaires de l'AL / APL selon la politique de la ville (% occupants)



Attributions en 2017 selon la politique de la ville (% attributions)

